

# LA VÈME RÉPUBLIQUE ET SES SYMBOLES

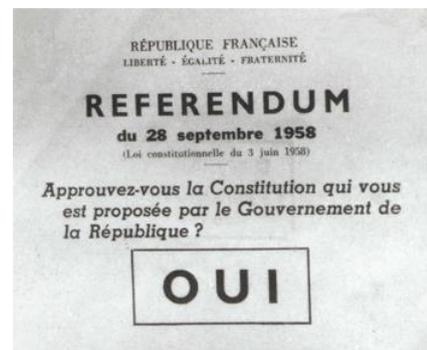


Mots-clés : République, Constitution, symboles

## Origines de la V<sup>ème</sup> République

Après la Seconde Guerre Mondiale, en 1946, la quatrième République est instaurée en France. Mais elle est instable : en 12 ans, vingt Gouvernements différents se succèdent ! Le pouvoir est aussi fragilisé par la guerre d'indépendance menée par l'Algérie (qui est encore, à ce moment-là, un territoire français). Le **Général de Gaulle**, qui s'était retiré de la vie politique, est alors rappelé par le Président René Coty. Charles de Gaulle accepte de revenir au Gouvernement à condition de pouvoir donner une nouvelle Constitution à la France.

**En 1958, les Français acceptent, par référendum, la Constitution proposée par de Gaulle : c'est la naissance de la Vème République !**



## Qu'est-ce qu'une Constitution ?



C'est un **texte** qui regroupe les lois fondamentales d'un pays. Il définit ses valeurs, les droits de ses citoyens et son mode de gouvernement.

## Qu'est-ce qu'un référendum ?

C'est un **vote** par lequel les électeurs sont appelés à se prononcer **pour ou contre** un texte ou une loi.

# Les symboles de la V<sup>ème</sup> République



Le **drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge**, date de la Révolution française de 1789. Il symbolisait l'union du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge)

La **devise " Liberté, Egalité, Fraternité "** est aussi un héritage de la Révolution française. Elle est inscrite dans la constitution de 1958.



**Marianne** est un buste féminin qui représente la République. Ses premières représentations datent de la Révolution française. Elle porte le bonnet phrygien qui symbolise la liberté car c'était le bonnet des esclaves affranchis (libérés) en Grèce et dans la Rome antique.



En 1792, Louis XVI déclare la guerre à l'Autriche. Un officier français, Rouget de Lisle compose une chanson qu'il intitule Chant de guerre pour l'armée du Rhin. Elle sera reprise par les révolutionnaires Marseillais et deviendra **La Marseillaise**.

Elle est l'hymne national de la France depuis 1887.

Le **14 juillet** 1789, le peuple de Paris prend la Bastille. Le 1<sup>er</sup> anniversaire de cet événement sera fêté le 14 juillet 1790. Cette date symbolique a été choisie comme jour de **Fête nationale** en 1880, sous la III<sup>ème</sup> République.

